



Les OS représentatives de l'OFB ont été auditionnées par la mission flash IGEDD-CGAAER sur l'OFB

Vincennes, le 25 novembre 2024

Les représentants du personnel de l'OFB ont été entendus mardi 19 novembre 2024 par l'inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) et le Conseil Général d'Agriculture de l'Alimentation et de l'Espace Rural (CGAAER). Les organisations syndicales avaient déjà été consultées au printemps suite à la première vague de la crise agricole pour une mission nommée "*Révision des procédures de contrôle des échelles des peines dans l'objectif de construire un cadre de confiance avec le monde agricole*". De là est sortie l'idée du contrôle administratif unique récemment mis en place. La seconde mission diligentée en novembre sur demande du ministère a comme intitulé : "*Mission flash en vue d'une meilleure compréhension des contrôles exercés par l'Office Français de la Biodiversité sur les exploitants agricoles et d'une amélioration des relations entre l'OFB et le monde agricole pouvant conduire à la signature de chartes départementales des préfets, délégués territoriaux de l'OFB pour la police administrative*".

Nous nous sommes étonnés que cette seconde mission d'inspection soit focalisée sur l'OFB, bien que le premier rapport ait démontré que les contrôles d'exploitations agricoles menés par l'OFB sont ultra-minoritaires. Cela risque d'entretenir la confusion entre contrôles administratifs et constatations d'infraction en police judiciaire. Les très rares cas de contrôles administratifs de l'OFB qui ont généré un conflit avec un agriculteur sont montés en épingle, dans un but démagogique en vue des élections des Chambres d'agriculture début 2025. En pointant du doigt les agents de l'OFB, certains représentants de syndicats agricoles ou de formations politiques détournent l'attention des véritables problèmes des agriculteurs : la concurrence déloyale de pays moins-disant en normes environnementales, les prix bas imposés par la grande distribution, la dépendance aux subventions publiques, à la mécanisation, aux fertilisants de synthèse et aux pesticides.

Nous avons expliqué et défendu nos missions, nos moyens et surtout le cadre dans lequel nous travaillons. Nous avons mis en avant la qualité du travail réalisé sur le terrain et la

responsabilité des agents de l'OFB face à la souffrance des agriculteurs. Nous espérons avoir été entendus pour cette énième enquête, mais nous ne sommes pas dupes : l'enquête fait suite à la reprise du mouvement agricole et ambitionne de faire des propositions acceptables par tous en réponse aux vociférations d'une minorité sonore d'agriculteurs dont l'ambition est le détricotage des réglementations environnementales. Nous entendons la petite musique de la fin de la police judiciaire et d'une mise sous tutelle complète du préfet.

Nous avons rappelé que face aux enjeux environnementaux que sont la potabilité de l'eau, la santé, la biodiversité alliée de l'agriculture, les politiques publiques ne sont pas à la hauteur !

Nous avons signifié notre mécontentement face à la remise en cause de notre professionnalisme, de notre formation, de notre respect des procédures pénales, justifiées par l'intérêt général et conduits aussi dans l'intérêt des mis en cause.

Enfin, nous avons renouvelé nos critiques vis à vis des pouvoirs publics, sur le terrain comme dans les ministères, lents et discrets quand il faut ou il faudrait prendre la défense des agents de l'OFB et de leurs missions.